

Contribution du Conseil de développement de la Métro

Pour un renforcement du triptyque Université-
Recherche/Entreprises/Collectivités territoriales :

Mobiliser les acteurs locaux de l'enseignement supérieur et de la recherche en
faveur des TPE, PMI, PME de l'aire urbaine grenobloise

Rapport partiel d'étape





PREAMBULE

Le 1^{er} mars 2012, le Conseil de développement de la Métro (C2D) organisait au CRDP de Grenoble, une conférence grand public sur le thème « *Comprendre l'université et ses liens avec le territoire* » en présence de grands témoins venus expliciter les interactions entre université et monde économique, collectivités locales et société.

Cette conférence, a été l'occasion de montrer combien l'université fait partie intégrante de notre agglomération et à quel point elle irrigue, plus ou moins consciemment, notre développement technologique, industriel et social.

Lancé par cette dynamique, le C2D décidait de s'auto-saisir et de constituer un groupe de travail en capacité de réaliser un double état des lieux portant à la fois sur les projets existants liant l'Université et son territoire et sur les attentes de la société civile vis-à-vis du monde universitaire.

Le C2D a dans un premier temps porté ses efforts sur le deuxième volet de la commande. Privilégiant le contact direct, il a ainsi mené de juin à novembre 2013 une série d'entretiens auprès des acteurs socio-économiques du territoire. Le deuxième volet sera pris en charge dans les mois qui viennent, en s'appuyant sur un travail d'enquête qui sera mené par un(e) stagiaire universitaire. Celui-ci (ou celle-ci) enquêtera à la fois sur l'intervention d'universitaires et d'étudiants en appui à différentes institutions de la société grenobloise (associations, institutions culturelles et sociales, monde éducatif...), et sur les attentes de la société civile dans ces différents domaines, ceci dans le double but d'une meilleure information mutuelle, et de découverte de pistes d'amélioration à construire.

Ce rapport partiel d'étape propose de faire retour sur ce travail d'enquête. Il est également le support de propositions concrètes visant une meilleure articulation entre le monde universitaire et le monde de l'entreprise, particulièrement de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat, les rapports existant déjà de manière plus articulée entre les universités et les grandes entreprises du territoire.

Au-delà de cette focale, le présent document pourra être ultérieurement enrichi par plusieurs questionnements complémentaires :

- comment l'université peut-elle aider le territoire dans cette période de transition forte ?
- quels services, quels équipements mutualiser afin de favoriser l'insertion des deux campus (campus de Saint-Martin d'Hères et polygone scientifique) dans le territoire métropolitain ?
- quelles sont les attentes des acteurs du monde social envers l'université ?
- quels domaines cibler en priorité pour la poursuite de cette réflexion ?



ELEMENTS DE CONTEXTE

Les destins liés de la cité et de l'université

Avec 69 000 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur dans l'agglomération, dont environ 31000 présents sur le campus de Saint-Martin-d'Hères, 2600 enseignants-chercheurs dans 129 laboratoires universitaires¹, 760 chercheurs permanents au CNRS Grenoble, l'agglomération grenobloise constitue, à l'échelle du pays, une métropole d'abord scientifique et technologique. Elle figure également parmi les métropoles universitaires européennes (DATAR).

L'organisation territoriale de l'Université de Grenoble a pu présenter, dans le passé, une séparation entre approche académique et intérêt économique, entre université et disciplines, entre développement universitaire et intégration urbaine.

Il convient en effet de rappeler, qu'au cours des années 60, les effectifs de l'Université triplent. Les bâtiments existants ne peuvent matériellement plus accueillir les nouveaux étudiants, ce qui conduit à une politique de dispersion des établissements universitaires dans la ville (Notre-Dame, Gare, Gambetta, Rabot, Verdun, La Tronche, Meylan...) limitant parfois les interactions entre les disciplines qui caractérisent l'Université². Cette double localisation présente de considérables inconvénients, les activités d'enseignement et de recherche se concentrant alors sur les terrains disponibles, ce qui a conduit à la naissance du campus de Gières-Saint-Martin-d'Hères et du polygone scientifique, dans la presqu'île formée par l'Isère et le Drac.

Pourtant, les relations et interactions entre la cité et l'université sont nombreuses et touchent à des secteurs très différents.

L'Université de Grenoble au début des années 70 (1972) a participé à la création, de la seconde ZIRST³ en France, à ce jour Inovallée sur Meylan et Montbonnot. Puis dans les années 90, a initié le Parc Equation sur Gières à l'entrée Est du Domaine Universitaire, enfin, sur le site Brun-Neyrpic de Saint-Martin-d'Hères, ancienne friche industrielle, l'Université J. Fourier a fondé une Ecole Polytechnique Universitaire, contribuant aux côtés de l'Institut National Polytechnique de Grenoble, au développement de la formation d'ingénieurs. A ce jour, l'espace entre ce site, celui des Glairons et l'entrée Weil du Domaine Universitaire est l'objet d'une profonde requalification urbaine, s'inscrivant dans le cadre de l'Opération Campus.

¹ Sources : site internet de l'Université de Grenoble

² Un choix, qu'aucune des meilleures universités dans le monde n'a fait.

³ ZIRST : Zone pour l'innovation et les réalisations scientifiques et techniques, dont la première était Sofia-Antipolis, près de Nice

« Grenoble, la ville aux deux campus »⁴ a vu son campus de Saint-Martin-d'Hères se sociabiliser progressivement, s'ouvrir sur la ville, notamment grâce à l'intervention des collectivités en faveur de l'implantation de transports en commun (tramway), d'aides aux plans successifs de construction de bâtiments universitaires, mais aussi, grâce à l'urbanisme (Presqu'île), l'accès à la culture, l'habitat et le logement (notamment étudiant), la santé (CHU de Grenoble), le développement économique et le rayonnement international.

Les échanges entre la cité et l'université se matérialisent enfin au travers de programmes contractuels pluriannuels (CPER, Opération Campus, ...) au sein desquels les collectivités locales sont largement impliquées.

> Des étapes importantes ont ainsi été franchies visant toutes à dépasser les frontières disciplinaires et celles des établissements, rapprochant université, grandes écoles et entreprises autour de projets communs (par exemple, en informatique, avec la création le 4 juillet 2013 du Pôle International d'Innovation pour les Logiciels et Systèmes Intelligents - PILSI).

> L'Université de Grenoble est aujourd'hui davantage intégrée à l'aire urbaine. En retour, la communauté universitaire et scientifique grenobloise a engagé depuis plusieurs années un important travail de rapprochement avec son territoire⁵. On peut néanmoins toujours regretter l'enclave que représente le polygone scientifique, enfermé derrière ses grilles et inaccessible au public.

« Grenoble, terre d'innovation »

Plusieurs raisons confirment ce qui ressemble, pour certains, à un leitmotiv :

- Grenoble, reste la place où ont pu se rencontrer les universités et les entreprises
- Grenoble, a su favoriser les transferts de connaissances, de compétences entre ces deux univers
- Grenoble, s'est créé sur ce fameux écosystème grenoblois, dont certains disent qu'il constitue une « marque de fabrique » locale.

> L'université, dans ce contexte, a su jouer un rôle primordial : elle est à la fois agent de développement économique et de développement local. Pourtant, ceci représente un fragile équilibre qu'il faut entretenir.

> Le C2D soutient l'idée selon laquelle la dynamique du triptyque Recherche/Industrie/Innovation doit être dépassée vers un système de Formation/Economie/Recherche.

⁴ Expression empruntée à Alain Némoz, auteur du chapitre du même nom dans l'ouvrage, « Grenoble, cité internationale, cité de l'innovation », Ed. Les PUG, 2011.

⁵ NB : D'un point de vue historique, la relation forte avec ses territoires constitue un marqueur de l'Université de Grenoble depuis les dernières décennies du 19^{ème} siècle.

> L'innovation doit se développer dans une sphère d'application et pas uniquement dans une sphère de recherche⁶ scientifique et technique, mais aussi du côté des sciences sociales, humaines et artistiques.

> Il doit être mis en place un pôle de recherche Sciences Humaines en capacité d'interactivité avec les pôles de « sciences dures », le tout intégrant CEA, grands équipements de recherche et recherche universitaire.

Entreprises et économie : carte d'identité de l'Isère⁷

Activité économique et sociale : 74 180 établissements

Emploi total : 498 933 personnes

Secteurs : Santé, environnement, énergies nouvelles, l'infiniment petit et les solutions miniaturisées.

Signe particulier : L'Isère, premier pôle de recherche publique français (après Paris).

Minalogic : pôle mondial de compétitivité, dédié aux nanotechnologies et technologies du logiciel.

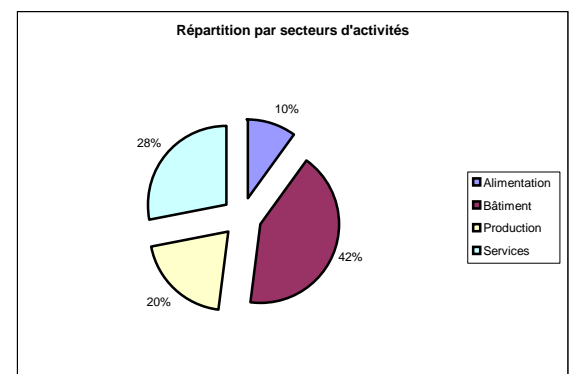
Excellence scientifique et recherche de niveau mondial : l'Isère est le premier pôle de recherche publique après Paris-Ile-de-France avec 23 400 emplois, 13 centres de recherche nationaux et internationaux, 2 incubateurs (Grain, 2e rang en France et Pétale), le fonds d'amorçage Emertec et des laboratoires privés (Ahlstrom Paper Group, Biomérieux, Bull, Orange Labs, Soitec, STMicroelectronics, SunMicrosystems, Vicat, Xerox...).

Innovation :

- Des pôles de compétitivité et d'excellence : Minalogic, Tenerrdis, Nanobio, Clinatex, Métis, Pil'es, PIC. - GIANT, un campus d'innovation d'envergure mondiale avec 3 centres d'excellence en recherche appliquée (Minatec, GreEn, NanoBio, Institut de Biologie Structurale) et un Institut de Recherche Technologique NanoElectronique.
- Dépôts de brevets en 2011 : 857 (40,4 % de Rhône-Alpes).
- Dotations OSEO Innovation en 2011 : 12,5 M€ (24,8 % de Rhône-Alpes).

Artisanat :

- 25 000 entreprises artisanales, dont 56% localisées sur Grenoble⁸
- 7 000 entreprises artisanales à transmettre dans les 10 ans à venir
- 51 000 salariés (46 242 salariés + 4 013 apprentis + 745 conjoints collaborateurs)



⁶ Référence à l'article « A la rencontre d'entrepreneurs innovants » par Gérald Dulac, Michel Hollard, Mireille Matt et Jacques Voiron, tiré de l'ouvrage « Réinventer la ville : Regards croisés sur Grenoble », PUG, 2013.

⁷ Sources : CCI Grenoble

⁸ Source : Répertoire des Métiers au 30/11/2012, site internet Chambre des Métiers et de l'Artisanat - Isère

Université et entreprises : un fossé grandissant ?

Méfiance mutuelle, environnements cloisonnés, manque de vocabulaire commun entre acteurs ou manque de vision claire sur les apports ou les transferts possibles... les relations entre l'université et les entreprises semblent pâtir de certains handicaps.

Selon une étude réalisée par l'association IMS-Entreprendre pour la Cité⁹ d'avril 2012 :

- 56,3% des entreprises considèrent qu'il est difficile pour elles d'identifier les filières et les formations qui correspondent à leurs besoins.
- pour 42,8% des entreprises, le nombre de collaborateurs recrutés dans les universités correspond à moins d'1/4 du total de leurs recrutements.

La concurrence entre les grandes écoles et l'université, qui est certes une spécificité française, peut expliquer ce déficit de collaboration. Mais pour les entreprises aussi, les enseignants-chercheurs sont parfois encore trop éloignés des réalités du monde professionnel. Réciproquement, les entreprises et leurs cultures se tiennent trop éloignées de l'université, alors que pour une large part, leurs personnels, cadres compris, en sont issus.

> Dans ce contexte, l'université doit faire non seulement un effort d'adaptation et de simplification de ses cursus, mais aussi, agir en faveur de la clarification des compétences sanctionnées par ses diplômes par la mise en place de coopérations facilitées entre universités et dirigeants d'entreprises.

> Sur post-bac : le développement de l'apprentissage et de l'alternance notamment dans les parcours peut également être source de meilleures relations entre université et entreprises.

Il faut pour cela lever les blocages qui, à l'heure actuelle, sont plus présents dans les entreprises que dans les universités et les collectivités (Région).

- Les entreprises pourraient notamment tenter d'accroître l'offre de stages ou de contrats d'apprentissage à la condition de mieux valoriser les mesures incitatives existantes : exonérations de cotisations patronales, crédit d'impôt, indemnité compensatrice forfaitaire...

- Les universités mériteraient, quant à elles, d'être davantage soutenues et aidées par les collectivités dans la construction des parcours en alternance.

⁹ Source : <http://www.imsentreprendre.com>



ATTENTES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ENVERS L'UNIVERSITÉ DANS LE CHAMP DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En allant rencontrer et questionner les acteurs socio-économiques du territoire (cf. liste en annexe), le conseil de développement de la Métro (C2D) souhaitait recueillir des éléments de réponses aux trois questions suivantes :

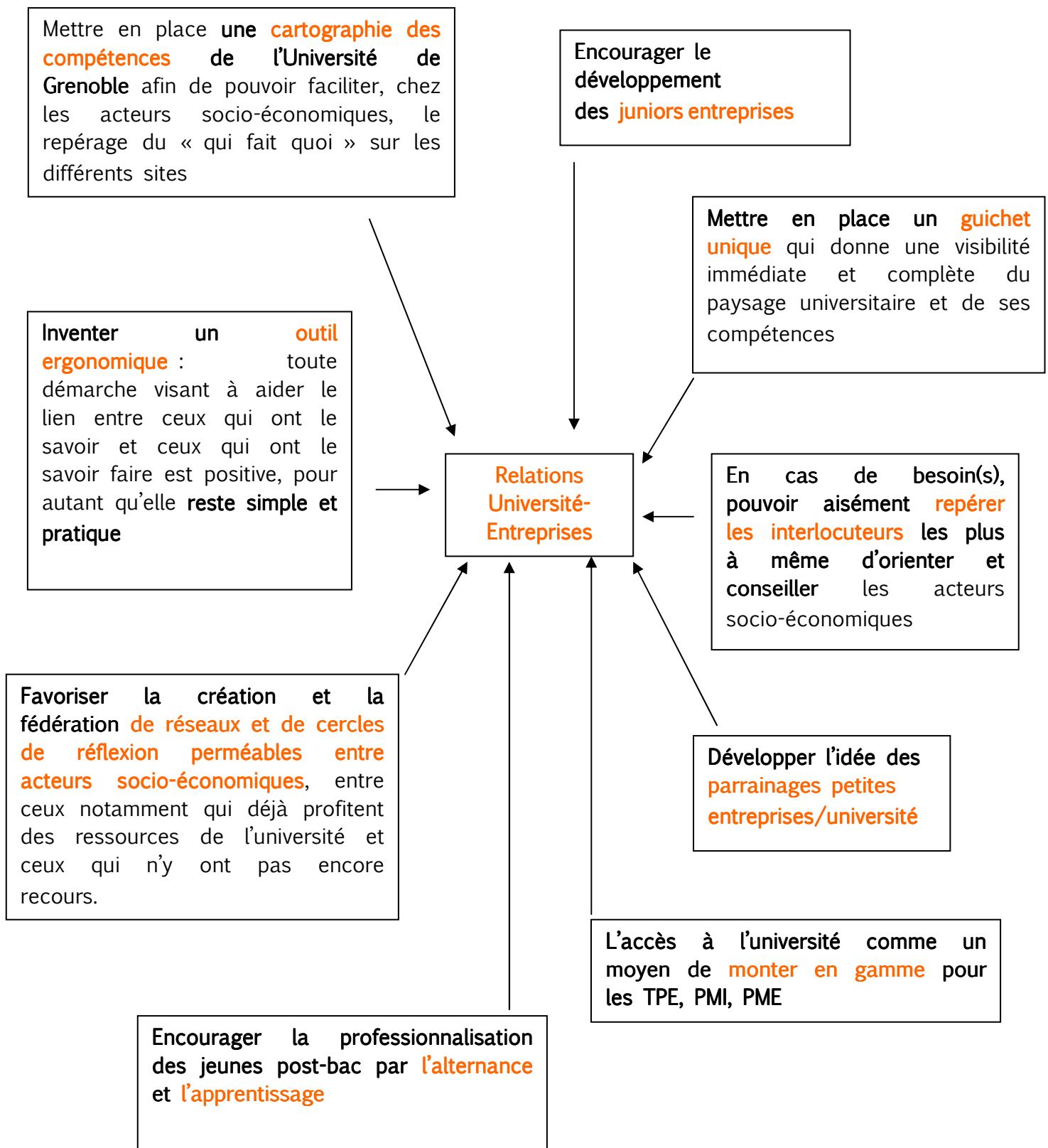
1. Est-ce que l'Université, les grandes écoles et laboratoires de recherche, ensementent en amont le secteur industriel, artisanal ou commercial ?
2. Lorsqu'une entreprise rencontre une difficulté technique ou organisationnelle, va-t-elle frapper à la porte de l'Université ? A-t-elle une porte d'entrée sur l'Université ?
3. Quel(s) outil(s) mettre en place pour permettre aux professionnels d'adresser des demandes à l'Université et d'être orientés vers les laboratoires compétents ? Quid de la formation professionnelle continue ?

Plusieurs besoins ressortent clairement de la synthèse des réponses :

1/ Tout d'abord, quelques constats partagés...

Les points forts à maintenir et à consolider	Les manques et/ou pistes d'amélioration
<p>Une université forte et de renommée internationale</p> <p>Un tissu économique local dynamique</p> <p>Des transferts de connaissances et de compétences opératoires entre laboratoires de recherches et grands groupes</p>	<p>Un système cloisonné</p> <p>Des manques en matière de lisibilité du système, de vocabulaire commun, d'information entre recherche et industrie et d'outils pour établir la connexion entre ces deux univers.</p> <p>Peu ou pas de perméabilité entre les sphères de l'entrepreneuriat, spécifiquement de l'artisanat (entrepreneurs dirigeants et responsables socioprofessionnels de l'artisanat) d'une part, et de l'enseignement supérieur et de la recherche (universitaires, chercheurs, doctorants) d'autre part.</p> <p>Un effort de communication à faire sur le potentiel qu'offre l'Université de Grenoble aux entreprises</p> <p>Une université qui pâtit de son image élitiste</p>

2/ ... mais aussi des attentes concrètes





VERS UNE MISE EN RELATION UNIVERSITE/ENTREPRISES/COLLECTIVITES

Constats et préconisations

Si la question des liens avec l'université se pose peu pour les grandes et moyennes entreprises dont les dirigeants savent mesurer l'apport de l'université et la solliciter, il demeure plus difficile pour le monde des petits entrepreneurs et artisans de faire appel à l'université. En effet, ils se heurtent à la difficulté de comprendre ce système complexe et de s'y orienter.

Les modes de relations entre la recherche et les entreprises innovantes restent peu lisibles pour les petites entreprises et les artisans, qui de fait, n'ont pas (ou peu) recours à cette richesse de savoirs et savoir-faire pourtant locale, quasi immédiatement transférable, et grâce à laquelle l'Université de Grenoble pourrait démontrer sa capacité à être au service de la cité, à renforcer son rôle social par rapport à la cité.

> Le C2D invite la Métro à déterminer, avec les acteurs en place et actifs en leur domaine (ex : AUEG, Institut Carnot), la manière de renforcer les relations entre le monde universitaire et le monde des entreprises, notamment les TPE (très Petites Entreprises), PMI (Petites et Moyennes Industries) et PME (Petites et Moyennes Entreprises).

Proposition de plan d'actions en 2 axes

Axe 1 : De la responsabilité de l'Université de Grenoble et des acteurs socio-économiques	Pour aller plus loin : expériences nationales, locales et autres ressources
<p>Proposition 1 : Favoriser la mise en réseau et les formes de partenariat, au sens large, des acteurs « académiques » et « économiques » de l'innovation afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ faire progresser le lien prospectif et le dialogue entre le monde de l'Université et celui de l'entreprise. ➤ promouvoir les relations et la connaissance réciproque du monde universitaire et de l'entreprise notamment dans le domaine de la recherche et de la recherche-développement. ➤ développer l'insertion, l'alternance et les dispositifs de professionnalisation afin de préparer au mieux les jeunes diplômés au monde du travail. 	<ul style="list-style-type: none"> > Convention Université de Grenoble et MEDEF en date du 16 janvier 2014 > Convention Université du Littoral Côte d'Opale, le MEDEF et la CCI Côte d'Opale
<p>Proposition 2 : Encourager et simplifier les transferts de technologies et de savoir-faire contribuant au développement économique du territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Instituts Carnot, Pôles de compétitivité > Création d'une SATT (société d'accélération de transfert de technologies) sur le site de Grenoble Alpes : Projet GIFT (Grenoble alpes Innovation Fast Track)
<p>Proposition 3 : Faire connaître aux secteurs de l'artisanat, des TPE, PME et PMI, mais aussi plus largement à la société locale tout entière, l'existence et le rôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ d'organes de valorisation de l'Université de Grenoble ➤ d'organes de valorisation des organismes de recherche ➤ des dispositifs mutualisés existants 	<ul style="list-style-type: none"> > Existence de chargés de valorisation (points de contact) dans toutes les universités du site > Direction Recherche et Valorisation et filiales Floralis (UJF), Guichet Unique de Valorisation de Grenoble-INP, INPG Entreprise SA, Cellule Contrats et Valorisation de l'UPMF > GRAVIT stimulateur d'innovation, GRAIN incubateur d'entreprises et GRAIN 2, Biopolis > SATT (voir ci-dessus)

Axe 2 : De la responsabilité particulière de l'Université de Grenoble	Pour aller plus loin : expériences nationales, locales et autres ressources
<p>Proposition 1 : Créer et mettre à disposition des acteurs économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un service de relations Université/Entreprises (géré par l'Université) dans le but de proposer un « guichet unique » quel que soit le motif du contact. <p>Ce guichet permettrait d'avoir une meilleure image de l'université par une interface simple, d'avoir une traçabilité des contacts, de faire remonter les besoins et les demandes du monde de l'entreprise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Le Guichet Unique de l'Université du Littoral Côte d'Opale. Destiné aux chefs d'entreprises, il a pour missions de : <ul style="list-style-type: none"> - faciliter la recherche d'un stagiaire de niveau DUT/Licence/Master - permettre de prendre contact avec un laboratoire pour proposer un sujet de recherche et/ou développer un nouveau produit - renseigner sur l'offre de formation - informer les entrepreneurs > Le guichet unique de l'innovation dédié aux PME Lorraines (Réseau de développement de l'innovation - RDI) dont la mission est d'aider les PME et TPE régionales à trouver les compétences scientifiques ou techniques qui leur permettront de faire évoluer leurs produits, services ou modes d'organisation¹⁰. > Expérience de l'Université de Bretagne-Sud qui a approuvé le 11 octobre 2013, la création d'un « service de relations aux entreprises », doté d'une équipe de : <ul style="list-style-type: none"> 2 ingénieurs « campus » financés à 100% par le Conseil Général du Morbihan et dont la mission principale est de : <ul style="list-style-type: none"> - favoriser le lien université – monde socio-économique - suivre l'évolution de la relation formation/emploi 3 ingénieurs « transferts » financés à 80% par le Conseil Général du Morbihan et dont la mission principale est de : <ul style="list-style-type: none"> - favoriser les échanges et les collaborations entre le(s) laboratoire(s) de recherche de l'Université et les entreprises - assister, conseiller les entreprises de ces domaines - soutenir les chercheurs porteurs de projets en lien avec ces thématiques

10 source : <http://eureka.lorraine.eu/jahia/Jahia/fr/actualites?actu=21028>

	<ul style="list-style-type: none"> - aider au montage et à l'exécution de projets collaboratifs de recherche laboratoires-entreprises et de contrats industriels
<p>Proposition 2 : Créer un réseau communautaire au service des étudiants et des anciens étudiants, des personnels de l'université et des partenaires, afin de faciliter les contacts et la mise en relation entre chacun.</p>	<p>> La stratégie d'ouverture l'université Lille 3 - Sciences Humaines et Sociales et le réseau communautaire Lilagora</p> <p>Lilagora permet la mise en relation et en réseau des différents acteurs de l'université. Par le biais d'une mise à disposition de contenus (textes, illustrations, ressources, formulaires...), et d'un travail d'animation et de modération régulier, ce dispositif permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le développement/renforcement de partenariats, - la genèse de nouveaux projets, - la mise en place de réflexions sur des thématiques variées. <p>Pensé comme une interface avec les acteurs du monde socio-économique, Lilagora intègre 4 catégories de public : les étudiants actuels, les anciens étudiants, les partenaires extérieurs et le personnel universitaire (enseignants et personnels administratifs).</p> <p>Objectifs : Rassembler, en un même lieu les acteurs de la communauté Lille 3, les faire interagir, échanger, partager, entamer de nouvelles réflexions, afin de développer de nouveaux partenariats, notamment autour de l'insertion professionnelle, de la formation tout au long de la vie, de la recherche ou tout autre type de partenariat (mécénat,...).</p>
<p>Proposition 3 : Généraliser, à l'échelle de l'ensemble des laboratoires de recherches existants sur l'université, l'organisation de temps conviviaux entre entreprises et laboratoires de recherches (petits déjeuners, séminaires, etc...) afin de favoriser les relations interpersonnelles, la mise en contact directs des acteurs, le recrutement et le montage de partenariats immédiats ou ultérieurs.</p>	<p>> S'inspirer des dispositifs types :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Petits-déjeuners CIFRE », organisés à l'attention de chefs d'entreprises, directeurs de R&D, directeurs RH, directeurs de laboratoire, chercheurs, ayant des projets d'étude, de développement ou d'émancipation nécessitant l'embauche de doctorants. - « Petits-déjeuners Minalogic – Gravit » à destination des dirigeants de PME et des Chercheurs

	<p>- Les Rencontres Inria Industries, Séminaires IN'Tech, Grenoble Innovation Fair, Forum 4i¹¹</p>
<p>Proposition 4 : Créer et mettre à disposition des acteurs économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des outils spécifiques pour communiquer efficacement sur l'offre en direction des PMI-PME installées sur son territoire et réduire ainsi l'écart qui sépare la culture universitaire de la culture entrepreneuriale. <p>➤ Plaquettes de communication ciblées</p> <p>➤ Guide pratique</p>	<p>➤ Exemple de l'Université de Nantes qui a produit 3 plaquettes de communication à destination des entrepreneurs, valorisant les domaines de compétences de « l'Espace Entreprises ».</p> <p>But de cette démarche d'ouverture de l'Université : montrer les différentes possibilités de partenariat : prestations en R&D, utilisations de plates-formes technologiques, transfert de technologies, dispositifs CIFRE, formation continue, etc...¹²</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div data-bbox="805 779 1082 1057"> <p>SAVIEZ-VOUS que les équipes des grands fournisseurs d'énergie français trouvent un nouveau souffle à l'Université de Nantes ?</p> </div> <div data-bbox="1152 779 1428 1057"> <p>SAVIEZ-VOUS que le nautisme a mis le cap sur l'Université de Nantes pour ses nouvelles peintures ?</p> </div> </div> <div style="text-align: center; margin-top: 20px;"> <p>SAVIEZ-VOUS que les géants de la cosmétique recrutent à l'Université de Nantes pour prendre soin de leur développement ?</p> </div> <p>➤ Exemple de l'Université Paris-Dauphine qui a mis en place des « fiches pratiques »¹³ à destination des entreprises afin de mieux répondre à leurs attentes. Types de fiches disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recruter un stagiaire/un apprenti/un doctorant - Participer au Forum Dauphine Entreprises - Confier une mission à la Junior Entreprise de Dauphine - Participer à une chaire / un cercle d'enseignement supérieur et de recherche

¹¹ En savoir plus : <http://www.inria.fr/centre/grenoble/innovation>

¹² En savoir plus : www.entreprises.univ-nantes.fr

¹³ En savoir plus : www.dauphine.fr

<p>➤ Des « espaces entreprises » sur les sites internet des universités</p>	<p>➤ Exemple de l'UPMF et de son « Espace Entreprises »¹⁴</p> <p>➤ Exemple de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) et de sa Vice-Présidence pour l'innovation et la valorisation (VPIV) qui cherche à associer de nombreux acteurs à la création de valeur. Elle permet la rencontre des entrepreneurs, des idées et de la recherche.</p>
<p>Proposition 5 : Développer et promouvoir les actions types « labels » favorisant un rapprochement et une insertion plus rapide et aisée des étudiants dans le monde de l'entreprise.</p>	<p>En France, les titulaires de doctorat connaissent plus de difficultés d'insertion que ceux de Masters et souffrent d'un taux de chômage trois fois supérieur à la moyenne des docteurs des pays de l'OCDE.</p> <p>Cette question interroge, globalement, sur la faible compétence acquise en formation par la recherche et de niveau doctoral par de nombreux cadres et dirigeants d'entreprises françaises (hors les grands groupes et les entreprises pratiquant les conventions CIFRE de formation doctorale), et de ce fait, de leur faible connaissance, de ce système international au cœur de la compétitivité, ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays de l'OCDE.</p> <p>➤ Exemple du Label R2i (Recherche-Industrie et Ingénierie) comme une réponse au besoin de conforter les liens entre l'Université (niveau Doctorat) et l'entreprise¹⁵.</p> <p>Les doctorants engagés dans le label sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aidés dans la prise de conscience de leurs compétences et leur capacité à les revendiquer. - incités à l'acquisition et au développement de compétences relatives à leur projet professionnel, compétences reconnues par les employeurs potentiels comme le PLUS des docteurs. - accompagnés dans la construction de leur projet professionnel à l'aide de formations et d'expérimentations.

¹⁴ <http://www.upmf-grenoble.fr/orientation-insertion/espace-entreprises/espace-entreprises-186568.htm>

¹⁵ http://doctorat.grenoble-univ.fr/jsp/fiche_article.jsp?CODE=1367431290538&LANGUE=0



ALERTE DU C2D SUR LA FORMATION CONTINUE¹⁶

La formation tout au long de la vie est une force pour un territoire. Ressort essentiel de la mobilité et de la relance de l'ascenseur social, elle devrait être aujourd'hui une priorité.

En inaugurant la Promotion Supérieure du Travail (PST) en 1961, puis le Centre Universitaire d'éducation et de formation des adultes (CUEFA) en 1969, Grenoble a fait preuve d'avant-garde en matière de formation continue.

L'offre en la matière est vaste. De nombreux acteurs s'inscrivent dans ce champ proposant différents services allant de la formation qualifiante à la formation diplômante, à destination d'actifs et de demandeurs d'emplois, mais créant paradoxalement, un foisonnement peu lisible pour les principaux bénéficiaires.

Au terme des entretiens réalisés dans le cadre de la préparation de cette contribution, deux messages forts sont destinés aux acteurs et des décideurs locaux :

1. Mieux intégrer le Centre National des Arts et Métiers Isère-Savoie dans le territoire

Le CNAM historiquement implanté sur Grenoble par l'INP par la PST s'est récemment régionalisé dans le cadre d'une restructuration initiée par le Conservatoire national de Paris. En Rhône-Alpes, le conservatoire se répartit aujourd'hui territorialement en cinq sites : Grand Lyon, Isère-Savoie, Loire, Ain-Léman Haute Savoie et Drôme Ardèche.

La régionalisation a pu fragiliser l'image et la renommée du CNAM Isère-Savoie. Celui-ci pourtant bénéficie toujours d'importantes inscriptions sur ses produits de formation, propose 19 filières, une centaine de parcours certifiants ou diplômants et travaille en partenariat avec les acteurs de la formation continue et des entreprises locales (développement de l'alternance).

Quelques chiffres pour comprendre les évolutions sur les 3 dernières années :

¹⁶ La formation continue s'adresse à tous les adultes qui ont quitté le système de formation initiale et souhaitent progresser dans leur vie professionnelle grâce à l'obtention d'un diplôme ou l'acquisition de nouvelles compétences.

Nombres d'élèves en formations au CNAM Isère-Savoie inscrits et présents sur le site « Agglomération »		Ratio par rapport au volume d'élèves du CNAM Rhône-Alpes
2011-2012 (avant régionalisation)	555 élèves*	1/5
2012-2013 (après régionalisation)	516 élèves*	1/5
2013-2014	450 élèves*	1/6

NB : *Les chiffres communiqués ne comptabilisent pas les auditeurs hors périmètre suivant pourtant de manière effective une ou des formations à distance (FOD) dispensées par le CNAM Isère-Savoie (ex : auditeur domicilié en Bretagne, inscrit au CNAM Bretagne, mais bénéficiant d'une FOD proposée par le CNAM Isère-Savoie).

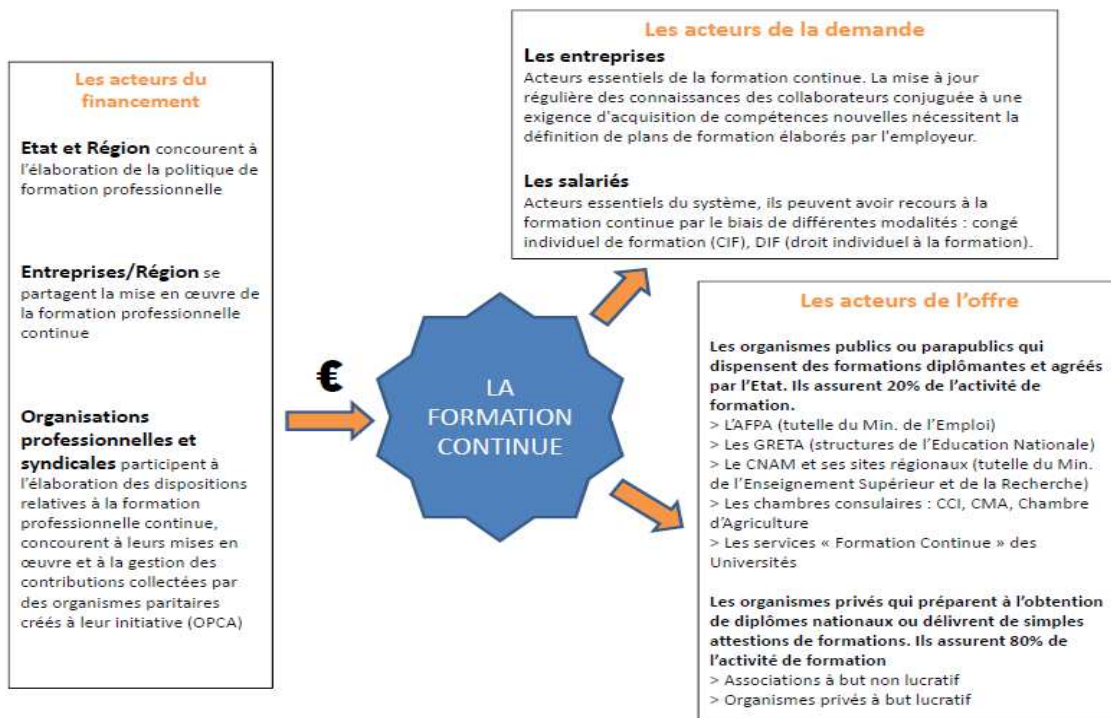
Si le CNAM Rhône-Alpes continue sa progression en termes d'inscriptions de nouveaux auditeurs, on observe toutefois que le CNAM Isère-Savoie connaît une légère régression par rapport au régional sur l'année 2013-2014. Cette tendance pourrait être atténuée, voire inversée, par un meilleur soutien de l'institution dans son environnement territorial.

Plusieurs propositions permettraient d'agir en faveur d'une intégration plus étroite du CNAM Isère-Savoie avec son territoire :

- Obtenir, sur l'exemple de la Communauté Urbaine du Grand Lyon, un soutien explicite des collectivités en faveur de la formation professionnelle et de la formation continue.
- Repositionner le CNAM Isère-Savoie comme un élément fondamental de la formation continue et de la promotion sociale sur le territoire de l'Isère et de la Savoie, et ce, en raison de sa vocation et de ses spécificités (unités capitalisables à vie, continuité territoriale de l'offre, ...)
- Affirmer la nécessité d'un CNAM Isère-Savoie puissant, visible et lisible, rassemblé en termes administratifs et pédagogiques, en un même lieu géographique, de préférence sur le campus grenoblois.
- Soutenir les efforts entrepris par le CNAM Isère-Savoie en faveur d'un accès facilité et diversifié des auditeurs aux formations diplômantes dispensées : cours en présentiel, formations à distance, visio-conférences.

2. Améliorer le système de gouvernance de la formation continue

Il est difficile de se repérer dans le paysage complexe de la formation continue professionnelle qui compte les demandeurs, les prestataires (pas moins de 48000 organismes recensés en France) et les financeurs.



Au niveau local, il convient de noter que des partenariats sont déjà établis entre les acteurs de l'offre.

Le CNAM Isère-Savoie travaille, par exemple, en collaboration avec le GRETA, l'AFPA ou certaines chambres consulaires (Chambre de Métiers et d'Artisanat de l'Isère) par le biais de conventions nationales et locales. Pour autant, le dialogue demeure réduit avec l'Université de Grenoble.

Afin d'être dans une logique de décloisement, le Conseil de développement de la Métro souhaiterait :

- Encourager les acteurs à renouer le dialogue (entre CNAM et Université de Grenoble, entre CNAM et AUEG, entre Université de Grenoble et CCI), afin de construire et transmettre un discours clair sur la formation continue.
- Inciter à la reprise des collaborations et des partenariats en faveur de contractualisations entre l'Université de Grenoble et le CNAM Isère-Savoie.

Mais aussi, plus globalement :

- Plaider pour la création et la mise à disposition d'un document commun de présentation de l'offre de formation continue disponible pour toute personne ayant la volonté d'accroître son niveau de compétences tout au long de sa carrière professionnelle.
- Faire davantage connaître l'existence et les missions du CUIDEP (Centre universitaire d'information, de recherche et de documentation sur l'éducation permanente).



ANNEXES

- Remerciements aux acteurs socio-économiques auditionnés dans le cadre de cette étude :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère :

Georges Burba, Président, Martine Beaudoux, Secrétaire générale , Philippe Tiersen, Trésorier CMAI, représentant de la CMAI au c2d, Luc Bonnefond, Directeur formation continue

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble :

Jean-Luc Bodin, Vice-Président de la CCI en charge de la formation, Jean-Pierre Gillet, Vice-Président de la CCI en charge du développement économique et des infrastructures

La Jeune Chambre Economique de Grenoble - Mouvement des Jeunes Citoyens Entreprenants :

Karol Darnet, Président, Damien Michaud et Brice Baudoin, représentants de la JCE au c2d

Le CNAM Rhône-Alpes – CNAM Isère-Savoie :

Françoise Le Balle, Responsable Territoriale

André PLISSON, chargé de mission Label R2I - Recherche, Industrie et Innovation, au Collège doctoral université de Grenoble

- **Composition du Groupe de travail Université/Territoires :**

Co-pilotes : Lise Dumasy, Université de Grenoble et Michel Susillon, Banque alimentaire

- × Michel Belakhovsky, CCSTI
- × Daniel Bloch, personnalité qualifiée
- × Jean-Luc Bodin, CCI
- × Claudine Chassagne, personnalité qualifiée
- × Dominique Grand, CEA
- × Francis Grossmann, Vice-Président de l'Université Stendhal
- × Francie Megevand, personnalité qualifiée
- × Alain Némoz, personnalité qualifiée
- × Catherine Pouyet, présidente du c2d
- × Marie-Christine Simiand, LAHGGLO
- × Noël Terrot, personnalité qualifiée
- × Jean Vanoye, CFDT